

## Invitation

à l'Assemblée générale 2014 du  
« Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur »  
et  
à la Rencontre-débats :  
« Le PNR, les citoyens sont concernés ! »

**le samedi 5 avril 2014 de 10h à 16h30**  
**Le Broc (salle des fêtes)**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la prochaine Assemblée générale de l'association qui se tiendra à Le Broc le samedi 5 avril 2014 de 10h à 16h30.

**- de 10h à 12h30, Assemblée générale**

**Ordre du jour**

- 1 – Rapport moral de l'année 2013
- 2 – Rapport d'activité et rapport financier pour l'année 2013 (*vote et quitus*)
- 3 – Programme d'activités et budget prévisionnel pour l'année 2014 (*votes*)
- 4 – Questions diverses
- 5 – Elections des membres du conseil d'administration (*renouvellement du second tiers*)
- 6 - Désignation des membres du Bureau par le Conseil d'administration

**- de 12h30 à 14h, Buffet campagnard** concourant à la valorisation de produits du territoire

**- de 14h à 16h30, Rencontre-débats :**

**« Le PNR, les citoyens sont concernés ! »**  
(*La mobilisation des habitants dans la mise en œuvre du Parc*)  
Animée par Laurent Bielicki de l'ARDL PACA

Alors que le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur aura deux ans d'existence le 30 mars prochain, cette rencontre-débats permettra de s'intéresser aux principes de la participation citoyenne en général et à la place du Conseil de développement au sein du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur. Cette rencontre-débats s'inscrit dans le cadre des réflexions menées au sein de Territoires Citoyens, réseau des Conseils de développement de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vous trouverez, en annexe, l'ordre du jour détaillé de cette journée ainsi qu'un coupon-réponse pour votre participation à cette journée.

*Pour le Conseil d'administration du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur*

*René Perier, Michèle Pinguet, Corinne Lesage*

[cdd.pnro6@gmail.com](mailto:cdd.pnro6@gmail.com)

[www.cddpnro6.org](http://www.cddpnro6.org)